

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 05 26 013

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 11

Pouvoirs 2

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mai à 20h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 19 mai 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Justine JAMBON Amélie RAPHANEL Séverine RODET

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE, Patrice REVOL à Guy TAVERNIER.

Absents et excusés : Rémi VASSEUR, Ludivine GONNET, Lydia LEO

Secrétaire de séance : Amélie RAPHANEL

OBJET : Avis enquête publique plan d'épandage des boues station d'épuration de Bourg-En-Bresse

L'arrêté d'ouverture d'enquête du 24 mars 2025 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le plan d'épandage et la plateforme de stockage des boues de la station d'épuration de Bourg en Bresse et préalable à l'autorisation environnementale volet IOTA : « loi sur l'eau » et autorisation de défrichement visée à l'article L181-1 1° du code de l'environnement a été reçu en mairie le 25 mars 2025.

L'enquête dure du 5 mai 2025 au 6 juin 2025.

Le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale.

VU l'arrêté d'ouverture d'enquête du 24 mars 2025 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le plan d'épandage des boues ;

VU l'article L181-1 1° du code de l'Environnement ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis FAVORABLE au plan d'épandage et la plateforme de stockage des boues de la station d'épuration de Bourg-En-Bresse.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 26 mai 2025

Michel CHANEL - Maire